

Le grand débat national

Organiser une réunion locale

C'est possible jusqu'au 15 mars 2019

Qui peut organiser une réunion locale ?



Citoyens



Élus



Institutions



Organisations à but lucratif ou non lucratif (associations, entreprises, clubs...)

Comment l'organiser ?

1- Télécharger le Kit : Mode d'emploi à retrouver sur **granddebat.fr**

2- Inscrire votre réunion sur la plateforme numérique **granddebat.fr**

- Renseigner vos coordonnées et toutes les informations utiles sur la réunion
- Indiquer si votre réunion sera ouverte à tout public ou sera à caractère réservé

3- Faire connaître par tout moyen

- Faire circuler l'information sur les réseaux sociaux, à travers des publications taguées #GrandDebat ou en créant des groupes ou événements.

Comment l'animer ?

Tout le monde peut animer.

- Être neutre
- Ne favoriser aucune position ou opinion
- Faire circuler la parole
- Demander des conseils à l'équipe organisatrice du Grand débat national : reunionslocales@granddebat.fr ou 0 800 97 11 11
- Adopter une posture d'écoute
- Retrouver les conseils dans le Kit : Mode d'emploi sur **granddebat.fr**

Comment en rendre compte ?

- Rédiger un compte rendu de la réunion. Un modèle est mis à disposition dans les Fiches de Présentation des thèmes sur **granddebat.fr**

Retrouvez toutes les informations sur **granddebat.fr**

#GrandDebat